

Zeitschrift:	Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera
Herausgeber:	Schweizerische Numismatische Gesellschaft
Band:	1-3 (1949-1953)
Heft:	8
Rubrik:	Résumés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

quant mes regards obliques, se souleva pesamment en demandant: «Ça vous intéresse?»

Ayant approché son fauteuil de la vitrine et l'ayant ouverte, il ajouta: «Ce sont des médailles qui commémorent des événements ou des personnages historiques. Voici la prise de la Bastille; celle-ci rappelle la victoire de Nelson à Aboukir. Vous connaissez l'histoire de France?... et cette autre, l'alliance des Cantons suisses. Et voilà le célèbre Galvani. Regardez comme c'est bien fait. Celle-ci, c'est Cuvier, elle est beaucoup moins bien...»

Son binocle tremblait sur son nez violet, le regard de ses yeux humides s'animait; ses gros doigts maniaient les médailles aussi délicatement que si elles avaient été non en bronze, mais en verre.

«Un bien bel art», grommelait-il, et, plissant comiquement les lèvres, il soufflait sur la poussière des médailles.

Je m'extasiai sincèrement sur la beauté de ces petits disques et vis que le vieillard les aimait avec tendresse. Il ferma en soupirant la vitrine et me demanda si j'aimais les oiseaux chanteurs...»

Gorki est mis en prison. Dix ans plus tard, il était de nouveau arrêté à Nijni.

«Un jeune officier d'ordonnance s'approcha de moi et demanda: «Vous vous souvenez du général Poznansky? C'était mon père. Il est mort à Tomsk. Il s'intéressait beaucoup à votre sort, suivait vos succès littéraires et disait souvent qu'il avait le premier deviné votre talent. Peu de temps avant sa mort, il m'a demandé de vous remettre les médailles qui vous avaient plu. Seulement, bien entendu, si vous voulez les accepter...»

J'étais sincèrement touché. A ma sortie de prison, je pris les médailles et les donnai au musée de Nijni.»

T. C.

RÉSUMÉS

C. Martin. Eidgenössisches Münzmandat von 1579.

An der Tagsatzung zu Baden vom 15. November 1579 beschloss man, ein Münzmandat herauszugeben, in welchem die ausländischen groben Geldsorten, die im Umlauf waren, mit einer Bewertung abgebildet werden sollten. Das Mandat, gedruckt in der Froschauerschen Offizin zu Zürich, hat sich im Solothurner Kantonsarchiv erhalten und wird hier zum erstenmal publiziert. Die Mehrzahl der abgebildeten Taler entstammt den Städten und kleinen Herrschaften in den Niederlanden. Die der Reichsmünzordnung entsprechenden Gepräge sind nicht aufgeführt, ihre Bekanntschaft wird vorausgesetzt. Der Verfasser vergleicht das Mandat und seine Valuationen mit gleichzeitigen Münzmandaten von Antwerpen und Köln. Die Bewertung auf dem Schweizer Mandat geschieht in Konstanzer Batzen. In seinem Katalog gibt der Verfasser auch Hinweise auf analoge Stücke in ausländischen Münzmandaten und späteren Publikationen.

A. Alföldi. Asina II. Supplément à l'article publié *Gazette* II, p. 57-66.

L'auteur a pu trouver du nouveau matériel dans un article de Furio Lenzi paru en 1913 dans la revue *Bilychnis*. Lenzi reproduit une pièce correspondant au n° 5 de l'article précédent et publie trois petits bronzes du même groupe (voir ill. 4-6). L'addition confirme la thèse d'Alföldi: ce sont des frappes clandestines de l'époque d'Honorius et de Valentinien III émises par les cercles sénatoriaux de Rome comme moyens de propagande anti-chrétienne.

H.-U. Bauer. Le triens de Rauchomaros.

Pendant les fouilles exécutées en 1950 par le musée de Cologne dans un cimetière franc à Köln-Junkersdorf, fut découvert, dans une tombe, le triens reproduit p. 97. C'est une pièce inédite, frappée à Cologne par un monétaire inconnu jusqu'à présent, Rauchomaros. L'auteur rapproche de cette pièce frappée vers 630 une série d'autres monnaies mérovingiennes au buste sans diadème, frappées dans les ateliers d'Huy, en Belgique, de Soissons, Metz, Strasbourg, Spire, Mayence et Zülpich; elles sont probablement gravées par le même maître-graveur, le «maître de Choae». Des frappes de Maastricht, d'«Opomo» et de Verdun dérivent du même type, mais ne sont probablement pas de la même main. Le prototype du buste impérial sans diadème est sans doute le buste de Magnence dont les *folles* circulèrent en masse en Gaule et en Rhénanie.

L. Joos. Deux trouvailles de monnaies italiennes de Rhäzüns.

En juin 1951, 35 ducats vénitiens furent trouvés sur la colline Saulzas près du village de Rhäzüns en Grisons. Cette colline fut habitée au moyen-âge. Les ducats se datent entre 1329 et 1413. Un autre dépôt monétaire, se composant d'environ 1500 gros milanais de 1354 à environ 1415, fut trouvé en 1904, également à Rhäzüns, près de la route médiévale. L'auteur établit une relation entre ces deux dépôts et les faits suivants de l'histoire milanaise: l'assassinat de Giovanni Maria Visconti en 1412, la fuite d'Estore Visconti et la prise du pouvoir par Filippo Maria. A la suite de ces événements, des Milanais se réfugiant aux Grisons ont probablement enfoui les deux trésors.